



CAUDEBEC LES ELBEUF

Offre Ref : 453172

Commune de la métropole Rouen Normandie, dénombrant 10552 habitants, recherche

## Assistant du responsable Urbanisme (H/F)

Date de publication : 10/09/2018

Date limite de candidature : 08/10/2018

Date prévue du recrutement : DES QUE POSSIBLE

Motif du CDD :

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT ADMINISTRATIF  
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE  
ADJOINT TECHNIQUE  
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

## MISSIONS

Niveau du diplôme requis : Bac ou équivalent

Descriptif des missions du poste : SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES ET DU RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME, VOUS SEREZ EN AIDE AU RESPONSABLE DU SERVICE SUR LES PROJETS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION URBAINE ET D'AMÉNAGEMENT URBAIN. VOUS GÉREREZ ÉGALEMENT LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE. VOUS APPLIQUEREZ LES MESURES DE PROTECTION CONTRE LES RISQUES SANITAIRES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE, AINSI QUE LA RÉGLEMENTATION LIÉE AUX POUVOIRS DE POLICE SANITAIRE DU MAIRE. VOUS GÉREREZ LES PROCÉDURES DE PÉRIL ORDINAIRE ET DE PÉRIL IMMINENT ET LA STRATÉGIE FONCIÈRE EN LIEN AVEC LES ELUS.

A ce titre, vos missions consisteront entre-autre en :

- Assistance à la planification urbaine et à la stratégie foncière
- Assistance au suivi des projets d'aménagement urbain
- Accueil, conseil et orientation des demandes du public
- Instruction des dossiers de péril ordinaire/péril imminent
- Instruction des dossiers d'insalubrité
- Contrôle des pollutions diverses
- Gestion des contrats de location des logements communaux
- Renseignement et orientation des demandes du public
- Démarchage et mise en place des dossiers de rénovation de façade des bâtiments
- Instruction et suivi des dossiers de subvention
- Traitement des demandes d'intention d'aliéné
- Veille au respect des délais d'instruction
- Suivi des divers tableaux de suivi du service

Profil recherché :

- Connaissances du cadre réglementaire et législatif en matière sanitaire (code de l'Urbanisme, de l'habitat et de la construction, code de la santé publique)
- Connaissances des modes d'intervention sur la lutte contre l'habitat
- Connaissances de la performance énergétique du logement et de ses équipements
- Maîtrise des méthodes de diagnostic
- Sens du dialogue, de la pédagogie et de l'écoute
- Discrétion et respect du secret professionnel
- Autonomie et initiative
- Organisation et rigueur
- Capacités rédactionnelles et de synthèse
- Maîtrise des outils informatiques usuels (Word, Excel, Outlook)
- Utilisation du logiciel CONCERTO
- Aptitudes au travail en équipe et aux relations transversales

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : CAUDEBEC LES ELBEUF

Service d'affectation : URBANISME

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

Astreintes :

Spécificités du poste :

Remplacement :

## POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Chef de service

Fonctions d'encadrement : 0 agent

Catégorie des agents encadrés :

Relations (interlocuteurs externes) : Les élus, les services municipaux, le Centre Communal d'Action Sociale, le référent Centre-Ville, la Préfecture, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Tribunal Administratif, les experts, la Métropole Rouen Normandie

## AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

IFSE + PRIME SEMESTRIELLE + PARTICIPATION PREVOYANCE + AMICALE DU PERSONNEL

## CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Maire  
CAUDEBEC LES ELBEUF  
PLACE JEAN JAURES  
76320 CAUDEBEC LES ELBEUF

Informations complémentaires : Mettre de bien vouloir transmettre votre lettre de motivation et curriculum vitae à Monsieur le Maire.

## INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.